



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Sports et loisirs, subvention au Centre Médico Sportif de Loudéac

DEL-2011-041

Numéro de la délibération : 2011/041

Nomenclature ACTES : Autres domaines de compétences – Autres domaines de compétences des communes

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 06/04/2011

Date de convocation du conseil : 31/03/2011

Date d'affichage de la convocation : 31/03/2011

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Jean-Pierre LE ROCH

Secrétaire de séance : M. Yovenn BONHOURE

Étaient présents : M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Paul JARNO, M. Claude LE BARON, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Jean-Pierre LE ROCH, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : M. Bernard BAUCHER par M. Henri LE DORZE, Mme Stéphanie GUÉGAN par M. Yvon PERESSE, M. Joël LE BOTLAN par M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Laëtitia LE DOARÉ par M. Christophe MARCHAND, Mlle Julie ORINEL par Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Martine PIERRE par Mme Marie-Madeleine DORE-LUCAS

Sports et loisirs, subvention au Centre Médico Sportif de Loudéac

Rapport de Jean-Jacques PARMENTIER

Dans le cadre du rattachement de la Ville de Pontivy au CMS (Centre Médico Sportif) de Loudéac, et dans l'attente de l'implantation du PTMS (Plateau Technique Médico Sportif) sur le site de Kério, la commission propose de verser au CMS, au titre du fonctionnement, une subvention équivalente à celle allouée par la Ville de Loudéac, à savoir 2 500 € pour l'année 2011, et ce, par l'intermédiaire de l'OMS de Pontivy.

Nous vous proposons :

- D'accorder cette subvention

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 7 avril 2011

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**